

BnF (site François-Mitterrand),  
petit auditorium

# DROIT(S) ET JARDIN

DE L'HUMAIN À L'UNIVERSEL

vendredi 15  
novembre 2019

Coordination : service de la communication - Université Paris-Saclay, Université Paris 13 - Avril 2019





## 9h00 ACCUEIL

### 9h30 OUVERTURE

Laurence Engel, Présidente de la BnF, Anne Fauchon, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales, Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité et Pierre Allorant, Doyen de la Faculté de Droit, Économie, Gestion, Université d'Orléans

### 9h45 INTRODUCTION

**Le jardin : une invariance au cœur de l'humain** : Didier Guével, Professeur, Doyen honoraire de la Faculté Droit Sciences politiques et sociales, Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité, texte illustré par Hélène Raymond, Coordinatrice scientifique de la numérisation, Département Droit, économie, politique, BnF

### 10h05 TÉMOIGNAGE D'UN JARDINIER

Louis Benec'h (sous réserve)

### COLLECTIONS ET CRÉATIONS

Présidence : Mustapha Mekki, Professeur à l'Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité

### 10h20 COLLECTIONNER

**Les collections botaniques** : Luc Menapace, Chargé de collections en biologie et paléontologie, Département sciences et techniques, BnF

**Les collections d'estampes de la BnF** : Corinne Le Bitouzé, Directrice adjointe du Département des estampes, BnF

- DÉBATS -

### 11h15 PAUSE

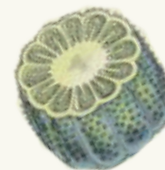
### 11h30 CRÉER

**La protection du jardin par la propriété littéraire et artistique** : Nathalie Blanc, Professeur à l'Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité

**Le Jardin, œuvre vivante et/ou œuvre d'art ?** : Jean-Pierre Le Dantec, Architecte-urbaniste et historien

**La protection des innovations horticoles** : Géraldine Goffaux Callebaut, Professeur à l'Université d'Orléans

- DÉBATS -



### 13h00 DÉJEUNER LIBRE

### PROTECTION ET PARTAGE

Présidence : Catherine Aurérin, Directrice du département Droit, économie, politique, BnF

### 14h00 TÉMOIGNAGE

Sylvie Boufflet, Responsable des espaces verts, BnF

### 14h15 PROTÉGER

**Le jardin, objet patrimonial** : Philippe Tanchoux, Maître de conférences à l'Université d'Orléans

**Le jardin historique, l'oublié du droit fiscal ?** : Armelle Verjat, Déléguée générale de la Demeure historique et chercheur associée à l'Institut Droit Ethique Patrimoine

**Le jardin, réservoir de biodiversité** : Gilles Clément, Jardinier et botaniste

- DÉBATS -

### 15h30 PAUSE

### 15h45 PARTAGER

**Le jardin public** : Stéphane Duroy, Professeur à l'Université Paris-Sud/Paris-Saclay

**Jardin et troubles du voisinage** : Romain Boffa, Professeur à l'Université Paris Est Créteil

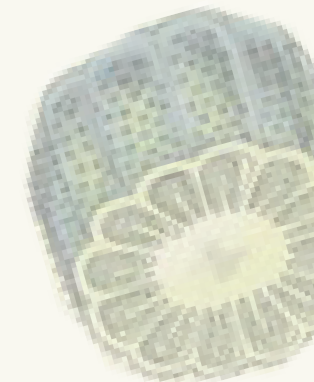
**Le jardin communautaire** : Nathalie Dion, Maître de conférences à l'Université d'Orléans

**Jardin, droit et cinéma : un jardin ghetto** : Nathalie Goedert, Maître de conférences à l'Université Paris-Sud/Paris-Saclay

- DÉBATS -

### 17h30 PROPOS CONCLUSIFS

Marie Cornu, Directrice de recherches au CNRS/ISP



**Le jardin est un lieu particulier pour les Français.** Classiquement envisagé dans sa fonction potagère, pour nourrir la famille, le jardin est devenu un lieu de ressourcement, de méditation ou de partage. Qu'il soit en ville ou à la campagne, potager ou fleuri, propriété individuelle ou espace collectif, le jardin est un lieu de loisirs et de bien-être. Malgré son importance dans nos vies, aucune réflexion juridique d'ensemble n'a été menée à ce jour sur le jardin. Pourtant, le jardin est au cœur d'un certain nombre de lois et de règlements, essentiellement pour le protéger, mais également pour sanctionner certains mésusages. Ainsi, le Droit s'intéresse aux jardins en tant que créations artistiques, en tant qu'éléments de patrimoine ou encore comme des éléments d'urbanisme, d'architecture et de paysage. Il envisage également le jardin à travers ses divers rôles sociaux et environnementaux. Dès lors, afin d'étudier le jardin dans sa vocation individuelle comme universelle, le colloque entend l'appréhender à travers quatre actions : collectionner, créer, protéger et partager. Pour ce faire, il va rassembler, outre des juristes spécialistes, des concepteurs de jardins, des historiens, des conservateurs, et des urbanistes, avec l'idée de tenter d'élaborer une approche globale d'un Droit dédié aux jardins.

Comme chaque année, la Bibliothèque nationale de France, l'Institut de Recherche pour un Droit Attractif (Université Paris 13) et le Centre de recherche juridique Pothier (Université d'Orléans), organisent un travail de réflexion en vue d'apporter aux juristes le bénéfice d'une approche pluridisciplinaire et professionnelle sur une problématique à la fois contemporaine et intemporelle. Les collections exceptionnelles de la BnF permettent, non seulement de richement illustrer les démonstrations présentées, mais, aussi et surtout, d'apporter des compléments historiques et iconographiques indispensables à la compréhension de tout phénomène propre à l'humanité.

## **COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**Catherine Aurérin**

Directrice du département Droit, économie, politique à la BnF

**Géraldine Goffaux Callebaut**

Professeur à l'Université d'Orléans

**Didier Guével**

Professeur, Doyen honoraire de la Faculté Droit Sciences politiques et sociales, Université Paris13 - Sorbonne Paris Cité

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

### **Adresse du colloque**

Bibliothèque nationale de France  
Quai François Mauriac 75013 Paris

### **Renseignements**

irda@univ-paris13.fr

**Inscription obligatoire avant le 12 novembre 2019 : [www.irda.univ-paris13.fr](http://www.irda.univ-paris13.fr)**

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats.